

Les planètes en 1983

par G. BAZIN,
Lycée Clemenceau, 51100 Reims.

Suivre les planètes ne manquera pas d'intérêt cette année puisque nous aurons droit, en particulier, à huit conjonctions observables.

Par une triple présentation des positions de ces « astres errants », essayons de nous y retrouver.

PRESENTATION I (fig. 1).

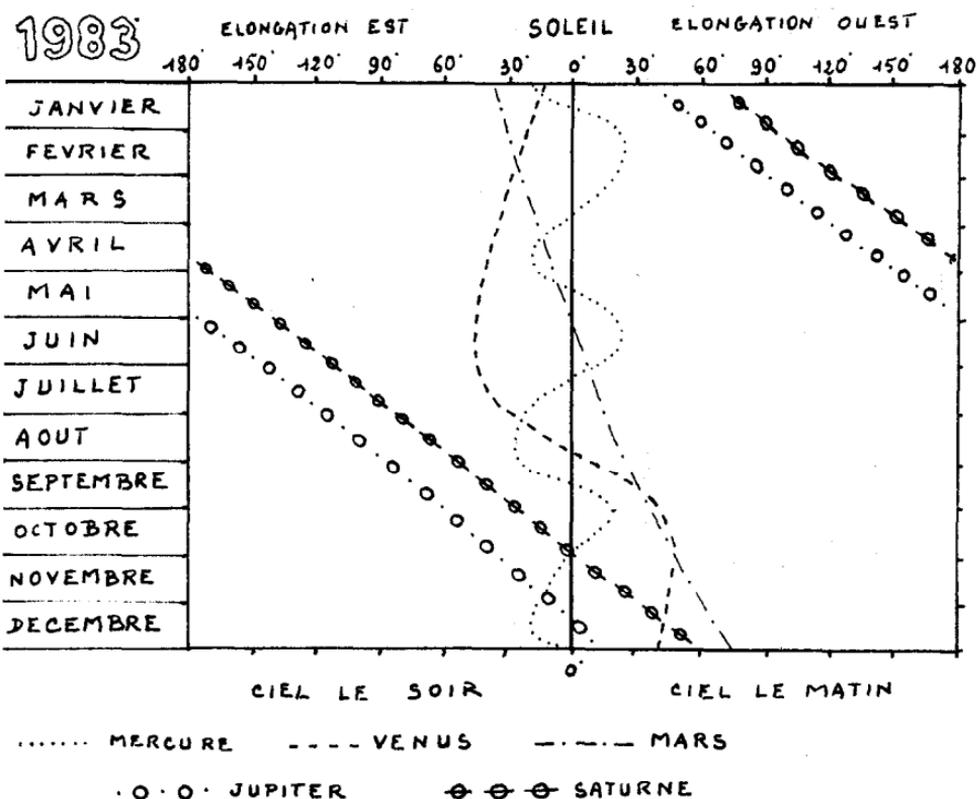


Fig. 1

Le trait vertical figure le Soleil :

* si une planète se trouve à gauche de ce trait, cela signifie qu'elle se couche après le Soleil et qu'on peut l'observer le soir : elle sera d'autant plus haute dans le ciel que son élongation (graduations de 30° en 30°) est plus grande ;

— par exemple, fin juin, Vénus atteint son maximum de hauteur au coucher du Soleil dans le ciel Ouest ;

* inversement, les planètes situées à droite du trait se lèvent avant le Soleil et peuvent donc être observées le matin ;

— ainsi, à la mi-février, pourrons-nous voir le matin Mercure bas sur l'horizon Est, surmonté par Jupiter qui sera l'astre le plus brillant du ciel et par Saturne.

On ne peut généralement pas observer les planètes dans la bande de 10° de part et d'autre du Soleil ; au-delà de cette bande, les intersections correspondent à des conjonctions :

Mercure-Vénus, le 7-1 ; Mars-Vénus, le 18-2 ; Mercure-Mars, le 9-4 ; Mercure-Vénus, le 6-8 ; Mars-Vénus, le 14-9 ; Mars-Vénus, le 28-10 ; Jupiter-Mercure, le 26-11 et Vénus-Saturne, le 17-12.

PRESENTATION II (fig. 2 a et 2 b).

Les traits pleins figurent le lever et le coucher du Soleil ; entre ces traits, c'est la nuit. Les autres courbes indiquent les levers et couchers des planètes ; on en déduit les possibilités d'observation de celles-ci (attention, pour obtenir l'heure légale, ajouter 1 h en hiver et 2 h en été).

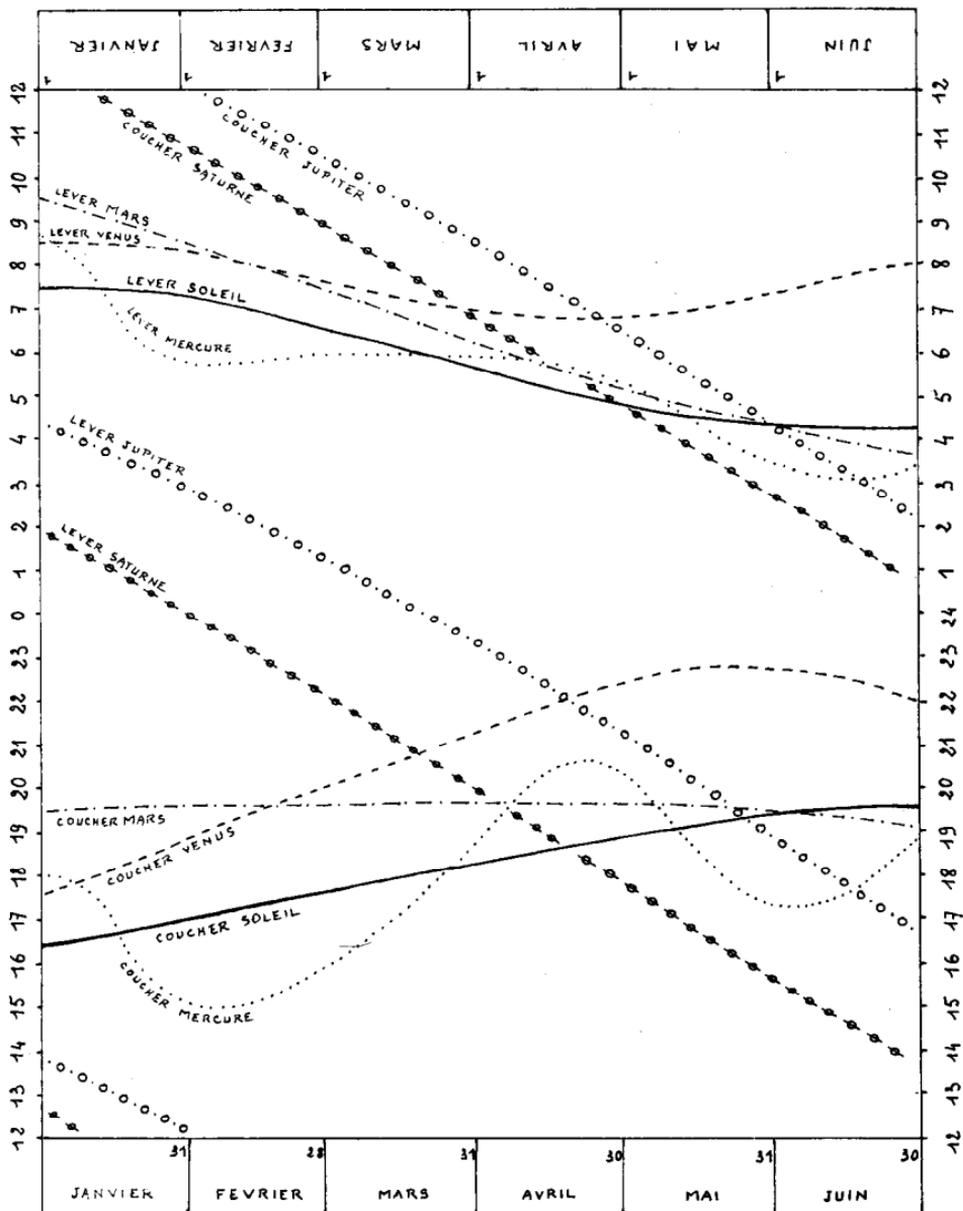
Exemple : Que peut-on observer dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril ?

Le soir, Mars se couche 1 h 30 après le Soleil, Vénus se couche vers 22 h 30 ; ces deux planètes seront donc situées vers l'Ouest ; Saturne se lève vers l'Est vers 21 h mais il faudra attendre minuit pour observer le lever de Jupiter.

PRESENTATION III (fig. 3 a et 3 b).

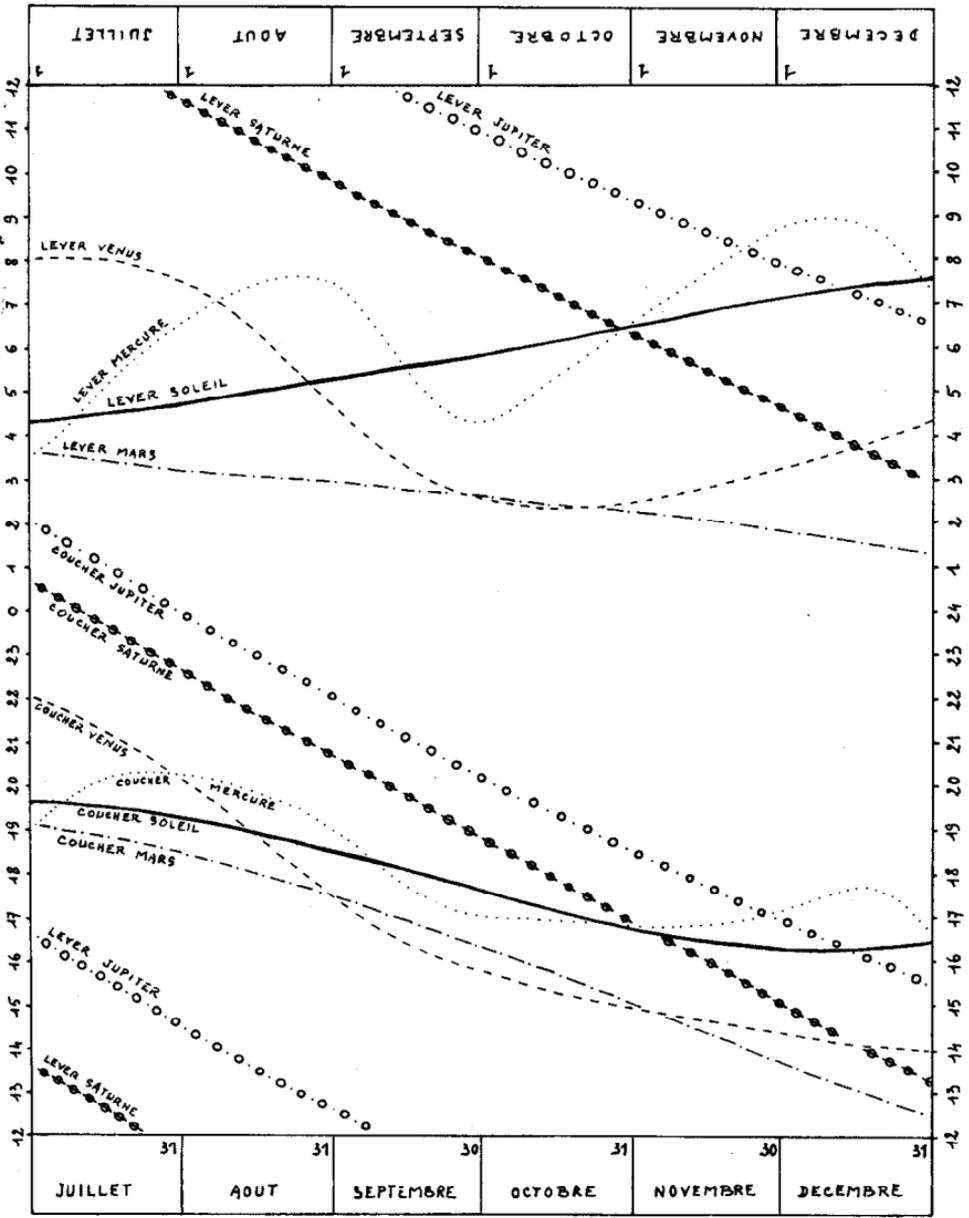
Nous avons figuré ici les déplacements des planètes dans les constellations et indiqué par 1, 2, 3... leurs positions au début des mois de janvier, février, mars...

3 a : Vénus et Mars vont traverser un nombre important de constellations et mener une sorte de course-poursuite ; les courbes se superposant, nous avons repéré Vénus par ∇ et Mars par \blacktriangle pour en faciliter la lecture.



1933

Fig. 2 a



1933

26

Fig. 2 b

3 b : Jupiter et Saturne dans la Vierge, la Balance et le Scorpion nous gratifient de deux superbes boucles.

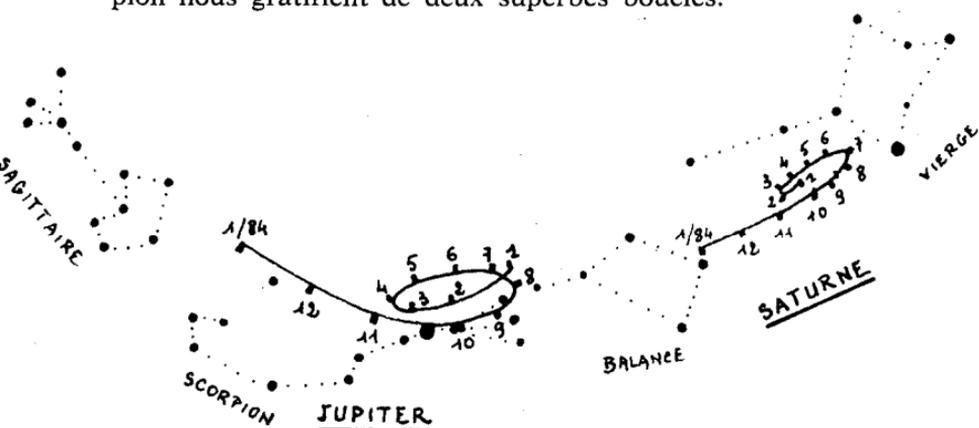


Fig. 3 b. — JUPITER et SATURNE.

Tout possesseur de carte mobile du ciel(*) peut, chaque mois, y positionner ces planètes et retrouver ainsi les conditions d'observation indiquées en I et II.

Les cinq planètes dont nous venons de parler sont visibles à l'œil nu :

JUPITER est facilement repérable car nettement plus lumineux que les étoiles voisines.

Il en va de même en général de VENUS (l' « étoile du Berger »).

MARS est reconnaissable à sa couleur rouge.

SATURNE pourra se retrouver sans difficulté à partir de Jupiter.

Quant à MERCURE son observation, souvent délicate, nécessite un horizon bien dégagé et des conditions (atmosphériques et de position par rapport au Soleil) favorables.

Bonne chasse (visuelle ou photo) à tous.

(*) Il est toujours possible de se procurer la carte mobile du ciel STELLAREM (voir première annonce dans le B.U.P. n° 640 page 448). Son prix est de 10 F l'unité.

Toute commande, portant votre nom et l'adresse de votre établissement est à adresser à :

C.D.D.P. Châlons,

B.P. 518 - 51009 Châlons-sur-Marne Cedex.

Le règlement est à joindre à la commande, les chèques étant libellés à l'ordre de M. l'Agent Comptable, C.R.D.P. Reims.

Pour ceux qui possèdent la carte STELLAREM, les figures 3 a et 3 b peuvent être reportées directement sur la carte mobile.